

LES RISQUES CLIMATIQUES

Tempêtes et orages

1 - Le risque dans la commune

Les risques climatiques sont essentiellement ceux qui résultent des tempêtes et des orages. Ils prennent la forme :

- De vents violents,
- De précipitations importantes,
- D'orages,
- De la combinaison de ses trois aléas climatiques.

Ces événements surviennent surtout en automne-hiver pour les tempêtes, et l'été pour les gros orages, mais peuvent se produire en toute saison.

Au cours des années 1999, 2004 et 2010, la population de la commune de Fay-aux-Loges a connu les aléas de tempêtes qui ont sérieusement perturbé la vie locale et mis en difficulté ses habitants par les dégâts causés aux habitations par le vent et les chutes d'arbres, mais qui également ont eu à subir les désagréments sur leur vie quotidienne par le fait des coupures de courant ou de fourniture d'eau potable.

2- Les mesures prises par la commune

Bien qu'une tempête ne puisse être maîtrisée, des mesures sont prises par les autorités pour en réduire les effets :

- Par la diffusion d'information par la télévision, les radios locales et les journaux au travers des cartes de vigilance élaborées deux fois par jour par Météo France ainsi que des bulletins de suivi régionaux élaborés dès la mise en vigilance orange ou rouge du département,
- Par la mise en place de plans d'interventions comme le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) voire du plan ORSEC en cas de besoin et/ou des plans d'évacuation ou d'hébergement (afin de reloger provisoirement les populations dont le logement est dévasté ou inhabitable).

Avant : Je me prépare

- Entretenez ou faites entretenir régulièrement les arbres de votre propriété, vigilance sur la hauteur et la proximité avec le bâti. Selon une étude réalisée par des chercheurs de l'École polytechnique et de l'ESPCI : « Petits ou grands, dotés d'un tronc fin ou large, pins ou chênes, tous les arbres vont casser quasiment à la même vitesse de vent, environ 42 m/s soit 150 km/h »,
- Rangez les objets exposés au vent,

- Gagnez un abri en dur,
- Fermez portes et volets,
- Prévoyez des couvertures, des vêtements chauds, des moyens d'éclairage et quelques provisions (eau potable...),
- A l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.

Pendant : Je me mets en sécurité et je reste informé



- Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision,
- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant,
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets,
- N'intervenez pas sur les toitures.



- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.



- Soyez très prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer, les conditions de circulation pourraient soudainement devenir dangereuses, empruntez les grands axes de circulation,
- Sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule,
- Evitez les activités extérieures de loisir,
- Abritez-vous hors des zones boisées et mettez vos biens en sécurité.

Après : J'organise le retour à la normale

- Réparez ce qui peut l'être,
- Coupez branches et arbres qui menacent de s'abattre,
- Ne touchez pas aux fils électriques et téléphoniques tombés à terre.

3 - A retenir : Les réflexes qui sauvent



- Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre : FM 99.2 / 102.0 / 100.9,



- **Ne téléphonez pas (sauf nécessité absolue), libérez les lignes pour les secours.**